

# FORMATION REMISE A NIVEAU SSIAP 3



## OBJECTIF PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION :

Remise à niveau des connaissances théoriques et pratiques liées aux fonctions d'un Chef de Service de Sécurité

Incendie en ERP (Établissement Recevant du Public) ou en IGH (Immeuble de Grande Hauteur)

### DUREE

21h00, soit 3 jours

### DATE

Nous consulter

### PRE-REQUIS :

Aptitude médicale

Evaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante

Disposer d'un diplôme de niveau 4 minimum, qui peut être obtenu par la validation des acquis de l'expérience, ou être titulaire du diplôme SSIAP 2, ERP 2 ou IGH 2 délivré avant le 31 décembre 2005 et justifier de 3 ans d'expérience de la fonction

### PUBLIC :

Postulant Chef de Service de Sécurité Incendie dans les Établissements Recevant du Public et les Immeubles de Grande Hauteur

### NOMBRE DE STAGIAIRES :

4 stagiaires minimum

12 stagiaires maximum

### CONDITIONS D'ACCES :

J-15 sous réserve du nombre de candidats suffisants.

L'accessibilité des personnes en situation de handicap peut être adaptée. Nous étudierons au cas par cas les différentes compensations nécessaires

### TARIF :

600€

## PROGRAMME :

C'est un *programme* complet dont les cours sont structurés sur 8 unités d'enseignement. Cette **remise à niveau SSIAP 3** reprend les fondamentaux de la formation initiale et intègre également la nouvelle réglementation.

### Le feu et ses conséquences :

Le feu, comportement au feu,  
Mise en œuvre des moyens d'extinction.

### La sécurité incendie et les bâtiments :

Matériaux de construction,  
Etude de plans,  
Outils d'analyse.

### Réglementation incendie :

Organisation générale de la réglementation,  
Classement des bâtiments,  
Dispositions constructives et techniques,  
Moyens de secours, visites,  
Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées.

### Gestion des risques :

Analyse des risques,  
Réalisation des travaux de sécurité,  
Documents administratifs.

### Conseil au chef d'établissement :

Information de la hiérarchie,  
Veille réglementaire.

### Correspondant des missions de sécurité :

Commissions de sécurité.

### Management de l'équipe de sécurité :

Organiser le service,  
Exercer la fonction d'encadrement,  
Notions de droit du travail, droit civil et pénal.

### Budget du service de sécurité :

Suivi budgétaire des services,  
Fonction achat, fonction maintenance.

## MOYENS PEDAGOGIQUES :

Théorie : informations documentées

Pratique : les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage de la pratique

## REFERENCES :

Arrêté du 2 mai 2005

## EVALUATION DE LA FORMATION

Examen théorique et pratique

Une attestation nominative est fournie à la fin du stage

## RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Claude BRUNIER

## SECURITE ET SURETE AEROPORTUAIRE

Siège social: Avenue de l'Europe--TOUR EUROPA--94320 Thiais--Tél.: 01 85 78 73 49--SASU au capital de 1000€ SIRET: 820 198 927 000 15--N° d'activité DIRECCTE 11 94 09240 94--Code APE 8559 A--N° TVA Intercommunautaire: FR 24820198927--CNAPS: autorisation d'exercice N° FOR-094-2024-10-30-20190587604--N° AGREMENT ADEF: ASA-9418050501--APS-9418050301--L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ¶